

Votre voyage en Australie

DemandeVisa.fr



Visa Australie

Informations importantes sur le visa pour l'Australie

Vous avez besoin d'un visa pour entrer en Australie. Les touristes et les voyageurs d'affaires français et belges peuvent demander un visa eVisitor Australie en ligne. Le visa est obligatoire pour les voyageurs de tous âges.

Obligatoire	Oui
Types de voyage autorisés	Voyages touristiques et/ou d'affaires ¹
Durée de validité	1 an (plusieurs entrées possibles)
Durée de séjour	3 mois maximum par visite
Délai de délivrance standard	5 jours en moyenne
Délai de délivrance en urgence	Nécessaire à partir de 8 jours avant le départ : 95% dans les 60 minutes
Prix	24,95 €
Modes de paiement	Carte bancaire, carte de crédit, Bancontact ou PayPal

Il existe différents types de visas pour l'Australie. Ce document traite uniquement du visa eVisitor, qui peut être demandé grâce à un simple formulaire de demande numérique. Si vous n'êtes pas éligible, contactez l'ambassade d'Australie pour demander un autre type de visa. Pour demander votre eVisitor, visitez demandevisa.fr/australie ou cliquez sur le bouton ci-dessous :

[Demander dès maintenant >](#)

Ce document a été rédigé par DemandeVisa.fr et est actualisé au 08-08-2023. Lisez attentivement toutes les pages pour éviter les mauvaises surprises pendant votre voyage.

¹ L'eVisitor autorise également les voyages effectués pour faire du bénévolat et pour suivre des études ou des cours de formation de courte durée, mais seulement si certaines conditions sont remplies.

Qui a besoin d'un visa pour l'Australie?

Le visa Australie est requis pour toutes les personnes qui n'ont pas la nationalité australienne ou néo-zélandaise. Le visa eVisitor peut être demandé uniquement par les ressortissants de certains pays et par les personnes voyageant pour certaines raisons. Les voyageurs ayant la nationalité de la France, de la Belgique, d'un autre pays de l'UE, du Royaume-Uni et de la Suisse peuvent demander un visa eVisitor s'ils voyagent pour les raisons suivantes :

- les vacances ou d'autres types de voyages touristiques, tels que les visites aux amis et à la famille
- [les voyages d'affaires](#)
- les cours d'étude ou de formation d'une durée maximale de trois mois
- Attention : l'eVisitor ne vous permet pas de suivre des études ou des formations dans le domaine médical
- le volontariat, seulement si certaines conditions sont remplies
- les transits

Les transits sans visa sont autorisés uniquement si vous ne quittez pas l'aéroport en Australie, si vous avez déjà un billet et tous les autres documents nécessaires pour votre prochain vol, si vous restez moins de huit heures en Australie et si vous ne devez pas réenregistrer vous-même vos bagages pour le vol vers votre destination. Seuls les voyageurs ressortissants d'un pays de l'Union européenne, de la Suisse ou du Royaume-Uni peuvent effectuer un transit sans visa.

Si vous voyagez pour d'autres raisons ou si vous souhaitez séjourner plus de trois mois, vous devez demander un autre type de visa auprès des services de l'immigration australiens. Il n'est pas possible de demander un autre type de visa en ligne sur DemandeVisa.fr.

Conditions du visa eVisitor

Outre les conditions relatives à l'objet du voyage et à la nationalité du demandeur, il existe des conditions relatives au passeport, aux antécédents médicaux et au passé du voyageur. Si les services de l'immigration soutiennent que vous représentez un risque pour le pays, votre demande de visa sera refusée. Les conditions à remplir sont les suivantes :

Passeport

- Votre passeport a une validité d'au moins trois mois à votre arrivée.
- Voyagez avec le même passeport que vous avez utilisé lors de la demande de visa.

Santé

- Vous n'avez pas de (symptômes de) tuberculose.
- Il n'est pas prévu que votre voyage en Australie entraîne des coûts de santé élevés ou des temps d'attente plus longs pour des soins à capacité limitée.
- Il n'y a aucune chance que vous accouchiez pendant votre voyage.

Sécurité, finance et comportement

- Votre famille et vous n'avez pas de dette envers le gouvernement australien.
- Vous disposez de ressources financières suffisantes pour couvrir votre séjour et votre vol de retour.
- Vous n'avez jamais été coupable de violence domestique ou d'abus (sexuel) sur enfant.
- Vous n'avez pas passé plus de 12 mois en prison au total.
- On ne peut pas soupçonner que vous causerez de sérieux désagréments.
- Vous n'êtes pas un fugitif et n'êtes pas recherché par Interpol.
- Vous n'avez jamais été associé à des partis, des organisations, des groupes ou des individus soupçonnés d'être impliqués dans des activités criminelles.
- Il n'y a aucune raison de suspecter que vous ayez été impliqué dans des crimes contre l'humanité, que vous ayez été condamné ou non.
 - Cela concerne notamment la participation (présumée) à des crimes graves tels que la traite des êtres humains, la complicité d'esclavage, la torture, les crimes de guerre et les génocides.

Vous ne remplissez pas toutes les conditions ou vous avez des doutes ? Dans la plupart des cas, vous pouvez toujours demander un autre visa auprès des services de l'immigration. Contactez [l'ambassade d'Australie](#) pour plus d'informations à ce sujet.

Période de validité

Le visa eVisitor est valable pour une durée totale de 12 mois et peut être utilisé pour plusieurs voyages au cours de cette période. Chaque séjour en Australie peut durer au maximum trois mois consécutifs. Seule la date d'arrivée doit être comprise dans la période de validité du visa. Cela signifie qu'un voyageur qui arrive en Australie le 365e jour de la période de validité, c'est-à-dire le dernier jour, peut quand même rester dans le pays pour trois mois.

Votre passeport est-il valable suffisamment longtemps à votre arrivée ?

Veillez noter que votre passeport doit être valide pour 3 mois à votre arrivée pour que vous puissiez rester 3 mois en Australie avec votre visa. Le passeport avec lequel vous voyagez doit être le même que vous avez utilisé pour demander votre visa et doit être valable pendant toute la durée de votre séjour en Australie. Votre visa perd automatiquement sa validité à l'expiration de votre passeport. Si vous demandez un nouveau passeport et que vous souhaitez vous rendre à nouveau en Australie, vous devrez également demander un nouveau visa.

Le visa eVisitor ne vous permet pas de rester en Australie plus de trois mois et ne peut pas être prolongé. Si vous souhaitez passer plus de trois mois en Australie, vous devez demander un visa qui autorise des séjours plus longs avant votre départ, tel que le [visa Working Holiday](#). Il n'est pas possible de demander ce type de visa via DemandeVisa.fr.

Informations correctes requises pour entrer en Australie

L'approbation d'une demande de visa ne garantit pas que vous serez effectivement autorisé à entrer en Australie. Les services de l'immigration du pays se réservent toujours le droit de refuser aux voyageurs l'entrée sur le territoire australien, même s'ils disposent d'un visa valide. Dans de rares cas, une demande peut être rejetée, généralement parce que les données saisies dans le formulaire de demande sont incorrectes.

Vérifiez toujours attentivement que vous avez rempli le formulaire de demande de manière correcte et complète avant de soumettre votre demande. Si vous avez déjà obtenu un visa pour l'Australie, le formulaire de demande vous demandera d'indiquer son « Visa Grant Number » ou son « Visa Label Number ». Si vous n'avez plus ce numéro, vous pouvez laisser ces champs vides.

Le seul inconvénient qui peut survenir est un léger retard dans le traitement de votre nouvelle demande.

Demandez facilement votre visa Australie

Demandez d'abord votre visa et réservez votre voyage seulement après avoir obtenu votre visa. Vous pouvez [demander votre visa facilement en ligne](#) en utilisant le formulaire de demande numérique disponible sur DemandeVisa.fr. Le temps nécessaire pour remplir le formulaire est généralement de 5 à 10 minutes. Avant de commencer votre demande de visa, vérifiez que la validité de votre passeport est suffisante pour le voyage prévu, autrement vous devrez d'abord demander un nouveau passeport. Le visa eVisitor est lié numériquement à votre numéro de passeport et ne peut pas être utilisé en combinaison avec un autre passeport.

Remplir le formulaire de demande : données du passeport

Dans le formulaire de demande, vous devez indiquer tout d'abord les coordonnées du demandeur, puis des informations relatives au voyage et au voyageur, y compris les données de son passeport. Dans la section relative aux informations sur le voyage, vous devez indiquer, entre autres, la date d'arrivée prévue. La date d'arrivée que vous indiquez dans le formulaire ne doit pas nécessairement être la date à laquelle vous arriverez effectivement en Australie. Vous pouvez simplement fournir une date d'arrivée estimée.

Il est important que toutes les données du passeport soient remplies correctement. Cela comprend le numéro de passeport, le nom et le prénom du voyageur, sa date de naissance et les dates de délivrance et d'expiration du passeport. Le fait que vous inscrivez le numéro de passeport en minuscules ou en majuscules n'a pas d'importance. Si votre visa contient une erreur dans ces informations, il n'est pas valide et vous ne pouvez pas l'utiliser pour vous rendre en Australie.

Les noms doivent toujours être saisis tels qu'ils apparaissent dans la zone de lecture automatique du passeport, c'est-à-dire les deux lignes en bas de la page d'identité de votre passeport qui contiennent les symboles « <<< ». Si votre nom et/ou prénom contient des accents ou des signes de ponctuation (comme ü ou é), il sera automatiquement converti en l'orthographe qui apparaît dans la zone de lecture automatique.

Page de demande : soumission, contrôle et vérification de la copie de votre passeport

Après avoir effectué votre paiement, vous devez soumettre un scan numérique ou une photo de votre passeport pour demander le visa eVisitor pour l'Australie. Cette copie doit comporter la page entière sur laquelle la photo du passeport est correctement affichée et ne doit pas contenir de modifications ou de filigranes. Si vous avez un passeport sur lequel la signature se trouve sur une autre page, il n'y a pas besoin d'inclure cette page supplémentaire dans la copie numérique du passeport.

La demande ne peut être traitée que lorsque DemandeVisa.fr a reçu une copie du passeport adéquate pour tous les voyageurs. Pour ce faire, suivez les instructions sur la page de demande de visa pour l'Australie. Attention : tant que la ou les copies n'ont pas été approuvées, vous n'avez pas encore soumis votre demande dans son intégralité.

L'un des avantages de s'adresser à DemandeVisa.fr est que votre demande sera examinée afin de s'assurer qu'elle ne contient pas d'erreurs courantes. Dans les passeports français, par exemple, on vérifie que vous n'avez pas saisi le chiffre « 1 » à la place de la lettre « l » et vice versa. Dans les numéros de passeport français, les troisième et quatrième places sont occupées par des lettres, tandis que les autres caractères sont des chiffres. Les passeports belges, par contre, sont composés de 2 lettres suivies de 6 ou 7 chiffres.

Prix du visa Australie

Les demandes de visa ordinaires coûtent 24,95 €. Vous avez peu de temps à perdre avant votre départ pour l'Australie ? Dans ce cas, vous pouvez introduire une demande en urgence jusqu'à un jour ouvrable à l'avance. Les [demandes en urgence de visa pour l'Australie](#) coûtent 17,50 € par personne de plus. Vous pouvez payer en toute sécurité avec votre carte bancaire, Visa, Mastercard ou PayPal. Une fois le paiement effectué, le visa est approuvé en moyenne dans les 5 jours dans le cas d'une demande ordinaire et dans les 60 minutes si vous avez soumis une demande en urgence. Toutefois, le délai de traitement d'une demande en urgence peut aussi être plus long, par exemple, si les services de l'immigration australiens effectuent des contrôles aléatoires. Après le paiement, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant un lien vers votre page de statut personnel. Sur cette page, vous trouverez toutes les informations concernant l'état d'avancement de votre demande de visa.

Après l'approbation de votre demande

Après l'approbation de votre demande, vous recevrez un autre e-mail et un SMS. Dans cet e-mail aussi, vous trouverez un lien vers votre page de statut. Vous pouvez vous rendre sur cette page pour télécharger et imprimer votre visa.

Le visa eVisitor contient toujours les mentions « 8115 - *Business visitor activity* » et « 8201 - *maximum three months study* ». Ces mentions figurent sur le visa uniquement parce que le visa eVisitor peut être utilisé, entre autres, pour des études de courte durée et certaines activités professionnelles en Australie. Toutefois, vous pouvez naturellement aussi utiliser le visa pour un voyage touristique.

Pas d'obligation d'imprimer l'eVisitor

Il est important que tous les voyageurs puissent présenter un visa au contrôle des passeports. Vous pouvez imprimer votre visa et l'emporter avec vous sur papier, mais il suffit également de le montrer numériquement sur un écran d'ordinateur, tablette ou smartphone. Conservez toujours la copie (numérique) de votre visa dans votre bagage à main, afin de pouvoir la présenter à tout moment.

Avez-vous d'autres questions ?

Vous avez lu les informations contenues dans ce document, mais vous avez encore des questions ? Si votre demande est en cours, consultez votre page de statut personnel ou recherchez des [informations sur le statut de votre visa eVisitor](#) via ce site. Consultez également les réponses aux questions [les plus fréquemment posées sur le visa Australie](#) sur DemandeVisa.fr. Si vous n'avez toujours pas trouvé de réponse à votre question, vous pouvez nous contacter à tout moment.